

Projet de Plan d'aménagement particulier  
Nouveau quartier  
pour la construction d'une école et Maison relais  
provisoire  
au lieu-dit op Hudelen

## Avis de publication

Conformément à la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain et la loi du 3 mars 2017 dite « omnibus », les documents relatifs au projet de plan d'aménagement particulier Nouveau Quartier «Ecole et Maison Relais provisoire op Hudelen », sont déposés pendant 30 jours au Service de l'Urbanisme et du Développement Durable de l'Administration Communale à l'adresse 14, av. de la Libération et sous [www.schifflange.lu](http://www.schifflange.lu) et ce du partir du 2 juin au 2 juillet 2020.

**Les intéressés sont invités à prendre connaissance des pièces précitées.**

Les observations et objections relatives à la modification du PAP en question sont à adresser par écrit au Collège des bourgmestre et échevins dans le même délai de 30 jours.

Le présent PAP englobe les terrains 448/12288, 448/1011, 947/12137, 939/8022, 938/8467, 947/12139 sis sur le territoire de la Commune de Schifflange, section A de Schifflange et qui sont accolés au quartier op Hudelen et limitrophe à la voirie à l'extrémité est de ce quartier.

Cette zone est inscrite comme zone des bâtiments et équipements publics [ZBEP] dans le plan d'aménagement général de la commune de Schifflange, actuellement en vigueur et approuvé en date du 16 février 2012, (réf. : 10c-005-2008).

Schifflange, le 02/06/2020

Le Collège Echevinal,

Paul WEIMERSKIRCH, Bourgmestre  
Albert KALMES Echevin  
Marc SPAUTZ Echevin  
Carlo LECUIT, Echevin

**Certificat de publication**

Par la présente, je soussigné Paul Weimerskirch, bourgmestre de la commune de Schifflange, certifie que le présent avis de publication a été publié conformément à la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain et la loi du 3 mars 2017 dite « omnibus » et ce du 2 juin au 2 juillet 2020

Schifflange, le 2 juillet 2020.

Le bourgmestre,

Paul WEIMERSKIRCH